

Assemblée Générale du 11 septembre 2026

Le CLUB AVIRON PIERRELATTE (CAP), dont le siège social est à Pierrelatte (26700) au 1, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, a tenu le 11 septembre 2026 son assemblée générale ordinaire avec les membres de l'association réunis à la Maison des associations sur convocation de son Président.

Composition du bureau :

Président : Jean-Louis DELMAS

Vice Président : Étienne LACROIX

Secrétaire : Nadège LACROZE

Trésorière : Muriel ROY-CROS

Trésorier adjoint : Eric DELAROEZEE

Membre : Pascal ESTIENNE

Il a été établi une feuille d'émargement annexée au présent procès-verbal, signée par les membres présents ou représentés.

L'assemblée est présidée par Jean-Louis DELMAS en qualité de Président de l'association. Il est assisté par Madame Muriel Roy-Cros Trésorière, et Nadège LACROZE secrétaire de séance.

Le quorum est atteint (12 présents, 0 procuration) pour 21 licenciés au jour de l'assemblée). L'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Discours du Président

Je remercie l'ensemble des participants à cette assemblée générale ainsi qu'à ceux qui ne pouvant être présents ont envoyé leur pouvoir.

Je profite de ce moment pour remercier l'ensemble des nouveaux adhérents pour leur présence malgré le fait qu'ils ne pourront participer aux différents votes (pour mémoire, selon nos statuts, il faut avoir 6 mois d'ancienneté pour pouvoir voter) mais qui prouvent par leur présence l'intérêt porté au club.

Merci également aux plus anciens pour l'aide régulière et la bonne humeur toujours présente, mais surtout pour leur application, les progrès réalisés par chacune et chacun.

Le Président remercie de leur venue :

Les représentants de la Ville de Pierrelatte : Monsieur Franck Manzaneda

Le représentant du club de Viviers : Philippe Pinteaux (Président)

Le représentant du comité Drôme-Ardèche : Serge Garsault (Président)

Le représentant du Dauphiné : Alain Rollez

Les membres adhérents présents : voir la feuille de présence

Rappel de l'ordre du jour

1. Rapport Moral du Président
2. Partenariats : CNR, Mairie de Pierrelatte, la Région, le Département, le Crédit Mutuel de Pierrelatte
3. Compte de résultat 2025-2026
4. Budget Prévisionnel 2026-2027
5. Projets d'achats
6. Élection des membres du Bureau
7. Cotisation 2026-2027 aviron et avifit
8. Questions diverses

Ordre du jour

1/ Rapport moral du Président

Comme tous les clubs affiliés à la FFA, le nôtre a pour objet la pratique de l'aviron et le développement de ses valeurs morales telles que la bienveillance, la transmission, la solidarité et le respect de tous. Nous suivons également les consignes de la FFA concernant les affichages obligatoires telle que la lutte contre la violence dans le sport. Nous agissons pour que nos adhérents retrouvent ces aspects au travers de l'accueil, la formation, l'accompagnement technique sur terre et sur l'eau. L'entraide est également un point majeur car nécessaire pour manipuler les bateaux et ramer de concert.

Nos finances : ce point sera développé par notre trésorière dans son rapport financier. Toutefois, pour l'année 2025/2026 nous avons perçu une nouvelle recette en accueillant un séminaire. En effet la société ACTEMIUM a souhaité faire partager les valeurs de l'aviron à ses équipes nouvellement formée. Ce fut une très belle expérience.

Autre point important, dans la grille des nouveaux tarifs de 2026/2027, un tarif réduit pour les membres de la société CNR. C'est en effet, une demande de celle-ci pour continuer à subventionner les clubs. Par souci de cohérence, nous avons proposé un tarif réduit pour le personnel de la ville de Pierrelatte. Le Directeur du service des sports a beaucoup apprécié la nouvelle.

Bilan activité et matériel 2025/2026 :

- Nous avons participé au forum des associations,
- Nous avons participé à la journée « le printemps du sport » organisé par la Ville, ou nous avons un stand avec 4 ergomètres.
- Nous avons relancé les journées portes ouvertes. Celle-ci s'est déroulée le 24 avril et fut un succès avec 21 initiations et un article de presse dans le Dauphiné.
- Achat d'un double canoé d'occasion qui a vocation de faire travailler la coordination en équipage et permettre une transition après l'initiation en planche à ramer,

- ▶ Achat de pelles initiations pour les planches à ramer. Ces pelles permettent de ne plus utiliser des pelles plus coûteuses et fragiles avec les risques de détériorations. Pour info, les séances avec les collégiens ont permis leur remboursement.
- ▶ Achat d'un 2x Empacher d'occasion qui vient d'Allemagne.
- ▶ Achat de 2 paires d'avirons pour ce nouveau double.
- ▶ Passage réussi de plusieurs brevets techniques niveau 2 (ex brevet d'aviron d'argent) Nelly, Juliette, Nadège.

A noter que Pierre, nous fait honneur et confiance en prêtant son 2x Empacher. C'est un bateau de compétition haut de gamme qui est réservé aux rameurs confirmés et qui doit faire l'objet de toute notre attention.

Avec ces achats et ce prêt, le hangar est plein et nous continuons nos parties de « tétis » pour le stockage. Encore une fois, je rappelle que nous devons être vigilants lors de toutes manipulations, que ce soit à la sortie ou la rentrée des matériels.

Pour accueillir ces nouveaux bateaux, nous avons dû externaliser dans l'enclos, un 2x et les deux Eurodif. Ils ont été rejoints récemment par le 2x canoë (Crocodile). Ils sont stockés provisoirement sur la remorque, le temps de récupérer un rack de rangement actuellement positionné à la « ferme ». La Ville doit le ramener dans l'enclos.

Nous avons également sortis et déposés dans l'enclos les 3 doubles bois qui sont irréparables et qui seront évacués ultérieurement.

Nous en avons profité pour débroussailler l'espace central pour y accéder en toute sécurité (destruction des nids de guêpes) et plus facilement.

Point sur les adhésions

Nous notons une belle progression avec 21 membres.

De même, le nombre des initiations a explosé avec le cap (sans jeu de mot) de la cinquantaine franchi.

Un équipage a fait la traversée de Lyon en yolette. Ce projet lancé l'année dernière a pu se concrétiser cette année. Sur les conseils de Pierre, notre équipage a fait cette randonnée sur une yolette de location. Cette décision coûte peu au club et facilite grandement la sortie. On pourra viser 2 équipages en 2027 !

Projets 2026/2027

Il faut maintenir la belle dynamique de l'année passée pour que l'attrait de notre petit club reste intact. Pour cela nous devons resserrer encore nos liens avec les services de la Ville, les clubs voisins et espérer conserver et si possible trouver de nouveaux sponsors.

Et pourquoi ne pas renouveler l'expérience d'ACTEMIUM ? A cet effet nous avons pris contact avec l'association ATOUT Tricastin Club d'entreprises pour nous faire connaître.

L'évacuation de l'ancien bateau de sécurité (qui doit être emmené à Montpellier à l'APER) pour sa destruction reste d'actualité.

Participer à des régates départementales et/ou régionales (nous avons au moins 4 rameurs aux dents longues). Pour mémoire, les régates répondent à des règles précises pour les compétitions. Pour les loisirs, pas de brevet sinon le niveau 1 ou 2 (avirons de bronze ou d'argent) mais pour les régionales il faut obtenir le brevet niveau 3 (aviron d'or).

Maintenir le lien avec le collège Lis Isclo d'Or pour recevoir les collégiens et espérer des adhésions de jeunes, et si possible monter un projet éducatif sur une journée complète. N'oublions pas que cette convention rapporte au club environ 800 € (soit 1 paire de pelles).

Envisager la formation de 2 nouvelles initiatrices : Nelly et Nadège.

Quelques dates :

Le 3 septembre, séance d'initiation et pique-nique avec les membres du service des sports de la Ville,

Le 5 septembre nous participerons au forum des associations,

Le 19 septembre, organisation d'une demi-journée d'initiation.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de projets. A nous tous de les mener à bien par notre action conjointe.

Vote pour le rapport moral

Qui s'abstient : 0

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

2/ Partenariats

Cette année écoulée nous avons bénéficié du soutien :

De la Ville de Pierrelatte : Pour mémoire, la Ville nous prête les infrastructures et la consommation des fluides. De plus nous bénéficions d'une subvention de fonctionnement de 1 000,00 €.

De la CNR : La CNR, producteur d'énergie sur l'ensemble des rives du Rhône, apporte également une aide importante pour notre club, fondée sur le nombre d'adhérents et une subvention après un appel à projet analysé conjointement avec la FFA sur les projets et objectifs passant par l'achat de matériel.

De la Région : La demande de subvention faite en 2026 a reçu une réponse favorable et sous conditions apportera une aide importante pour l'achat de matériel.

Point financier

Je passe la parole à notre trésorière Muriel Roy-Cros

Les éléments financiers ont été vérifiés par Nelly Parayre qui ne fait pas parti du bureau comme l'exige la loi.

3/ Le compte de résultat 2025-2026

Voir le CR en PJ

Vote du compte de résultat

Qui s'abstient : 0

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité

4/ Le budget prévisionnel 2026-2027

Voir le Budget prévisionnel en annexe

Après présentation du budget, l'assemblée approuve la proposition. Cette présentation ne nécessite pas de vote puisqu'il ne s'agit que d'un prévisionnel.

5/ Projets d'achats

Le rôle du bureau est de fixer la politique d'avenir du club et notamment les moyens qui seront mis en œuvre pour y parvenir.

A ce jour, le club est très majoritairement constitué de loisirs, et de quelques volontés fortes de compétiteurs. Si le dernier achat un double empacher d'occasion est a destination de l'entrainement en vu des comptétitions séniors, quid des achats pour les loisirs.

Nous vous proposons ici plusieurs pistes, réaliste en fonction des moyens du club qui nous le rappelons est de l'ordre de 4 000,00 € à 5 000,00 € à l'année.... et ce, si les subventions sont maintenues. Toutefois, la saine gestion des finances du club permettra pour la saison 2027 l'utilisation de la trésorerie pour atteindre des investissements à hauteur d'environ 9 000,00 €

- ▶ Achat d'une yolette d'occasion,
- ▶ Achat d'un chariot à roulette si la fermeture du auvent se concrétise,
- ▶ Achat d'une « petite remorque » pour être indépendant pour le transport des bateaux 2x et 1x pour se rendre sur les lieux des régates,
- ▶ Achat de pelles loisirs bon niveau.

La trésorière informe dans le détail les conditions d'obtention de la subvention accordée par la Région. Un montant de 3 810,00 € est en effet proposé mais avec les réserves suivantes :

- Tout type de matériel nécessaire à pratique de l'aviron est compatible avec la subvention,
- Il faut justifier d'au moins de 15 372,00 € d'achats pour toucher la totalité de la subvention. En deça de ce montant, la région fera un prorata sur le paiement ,
- Le paiement se fera en une seule fois,
- Le club a jusqu'en avril 2027 pour faire ses achats et jusqu'en avril 2028 pour fourinr son dossier complet,
- fournir le dossier comptabilité jusqu'en 2028 date du paiement.

Il en ressort que le club doit faire les décaissés avant de toucher cette aide. Cela remet en question les montants disponibles pour effectuer nos achats.

Après un débat sur les différentes options, et notamment l'intervention du président du CD2607 pour partager son expérience, l'orientation serait l'achat d'une volette Caron d'occasion et une petite remorque pour les déplacements en compétition.

6/ Élection du bureau

Comme le prévoient nos statuts, les membres du bureau sont soumis au vote des adhérents.

Sont candidats à leur propre succession :

Jean-Louis Delmas -Président

Étienne Lacroix – Vice Président

Nadège Lacroze – secrétaire

Muriel Roy-Cros - Trésorière

Eric Delarozee – trésorier adjoint

Pascal Estienne – membre du bureau

Des adhérents ayant plus de 6 mois d'ancienneté dans le club sont ils candidats ?

Non. Personne ne manifeste l'envie de rejoindre le bureau.

Vote pour le Président

Qui s'abstient : 0

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Est réélu au poste de Président : Jean-Louis Delmas

Vote pour le vice-Président

Qui s'abstient : 0

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Est réélu au poste de vice-Président : Etienne Lacroix

Vote pour le secrétariat

Qui s'abstient : 0

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Est réélue au poste de secrétaire : Nadège Lacroze

Vote pour la trésorerie

Qui s'abstient : 0

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Est élue au poste de trésorière : Muriel Roy-Cros

Vote pour le trésorier adjoint

Qui s'abstient : 0

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Est élu au poste de trésorier adjoint : Eric Delarozee

6/ Cotisations 2025/2026

Rappel !

Les cotisations sont nos recettes principales. Nos tarifs prennent en compte les évolutions des tarifs de la FFA.

3 nouveautés cette année :

Des tarifs réduits pour la CNR (rappel condition d'obtention de la subvention) et par soucis de cohérence pour le personnel de la Ville de Pierrelatte.

Les paiements en espèces sont supprimés au profit des virements.

La disparition de la fourniture automatique du maillot du club lors de l'inscription annuelle. En effet, cela nécessitait une gestion de stock incompatible avec nos disponibilités. L'achat des maillots et autres vêtements se fera à la demande de l'adhérent.

Vote pour les montants des cotisations

Qui s'abstient : 1

Qui vote contre : 0

Qui vote pour :

Le montant des cotisations 2026-2027 est adopté.

7/ Questions diverses

- Création d'un flyer : Les adhérents proposent la création d'un flyer pour mieux communiquer auprès des entreprises pour réaliser des ½ de team-building,
- Envisager la participation à plusieurs randonnées : 2 équipages à prévoir pour la traversée de Lyon (avec location des yolettes), les Castors, Aiguebelette, participer à la tête de rivière de Viviers,
- Prochaines manifestations sur le lac :
 - Matinée découverte aviron le 19 septembre,
 - Vélo-cross le 26 septembre (sans impact pour le club),
 - Cross UNSS le mercredi 14 octobre de 12h00 à 16h30 (pas d'impact pour le club),
 - Régate UNVMP du 26/10 au 1er novembre. Il faut prendre contact avec l'organisateur pour connaître l'impact sur le fonctionnement du club.
- Le CD2607 propose un calendrier de réservation pour son matériel, à savoir :
 - un minibus,

- une remorque,
 - des ergomètres,
 - les plan deau VNF, etc.
- Ouverture du club le dimanche matin : A la demande d'un adhérent qui souhaite avoir une information régulière et fiable sur les ouvertures du dimanche, il est acté que l'ouverture du dimanche matin est acquise sauf exception qui fera l'objet d'une information sur le groupe WattsApp.
 - Il est évoqué la création d'un planning pour les « responsables pontons » afin qu'une rotation soit effective entre les moniteurs.
 - Le Président du CD26007 nous incite à passer les brevets d'autonomie et les formations initiateurs et éducateurs

Conclusion du Président :

Tous les points de l'ordre du jour sont levés, je vous remercie pour votre participation, et déclare close cette assemblée générale 2026.

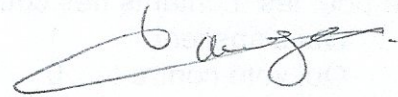
Le Président



Jean-Louis Delmas

CLUB AVIRON Pierrelatte
 1 Av. DELATTRE DE TASSIGNY
 26700 PIERRELATTE
 Tél. 06 27 14 98 12

La Secrétaire



Nadège Lacroze